

Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) - Année 2014

Documentation

Mise en ligne le 29/09/2017 Géographie au 01/01/2015

©Insee Source(s) : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal.

Avertissement

En 2014, les indicateurs relatifs aux taux de pauvreté et au niveau de vie de la Martinique et de La Réunion sont calculés en utilisant un revenu disponible hors revenus financiers imputés alors qu'en France métropolitaine, cela comprend les revenus financiers imputés.

Champ

Le champ couvert est celui de l'ensemble des ménages fiscaux ordinaires : il exclut les personnes sans domicile ou vivant en institution (prison, foyer, maison de retraite...).

Les résultats sont fournis pour la France métropolitaine, la Martinique et La Réunion.

La part des ménages fiscaux imposés est calculée sur le champ des ménages dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Les autres indicateurs sont calculés sur le champ des ménages dont le revenu disponible est positif ou nul.

Les communes sans habitant ou sans habitant soumis à la taxe d'habitation ne sont pas dans la liste des communes.

Géographie

Les statistiques de l'année 2014 sont proposées dans la géographie communale en vigueur au 01/01/2015.

Secret statistique et seuil de diffusion

Les données issues de FiLoSoFi sont soumises au secret statistique. Aucune statistique n'est diffusée sur les très petites zones (moins de 50 ménages et moins de 100 personnes).

Trois indicateurs (médiane du niveau de vie, comptages en nombre de ménages et nombre de personnes) sont proposés sur les zones un peu plus grandes (plus de 50 ménages ou plus de 100 personnes mais moins de 1000 ménages et moins de 2000 personnes).

Sur les zones les plus grandes (plus de 1000 ménages ou plus de 2000 personnes), tous les indicateurs sont en général proposés. Ils sont diffusés sur les sous-populations associées à un critère socio-démographique (par exemple les moins de 30 ans) ayant un effectif minimum d'au moins 200 personnes et au moins 11 ménages.

Les taux de pauvreté sont diffusés sur les zones de plus de 1000 ménages ou plus de 2000 personnes dans lesquelles au moins 200 personnes et au moins 11 ménages sont pauvres, et au moins 200 personnes et au moins 11 ménages ne sont pas pauvres. Ils sont diffusés sur les sous-populations associées à un critère socio-démographique (par exemple les moins de 30 ans) ayant un effectif minimum d'au moins 200 personnes et au moins 11 ménages pauvres et d'au moins 200 personnes et au moins 11 ménages qui ne sont pas pauvres. Lorsque les taux sont compris dans les intervalles [0;5] et [95;100], la valeur exacte n'est pas affichée, elle est remplacée par les valeurs 5% et 95% respectivement.

Les composantes du revenu disponible sont diffusées sur les zones de plus de 1000 ménages ou plus de 2000 personnes, à condition que pour chacune des composantes de revenu il y ait au moins 11 ménages pour lesquels la composante est non nulle.

Définitions

Le « ménage fiscal » est un ménage constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Son existence, une année donnée, tient au fait que coïncident au moins une déclaration indépendante de revenus et l'occupation d'un logement connu à la Taxe d'Habitation. Les ménages constitués de personnes ne disposant pas de leur indépendance fiscale (essentiellement des étudiants) sont comptés dans les ménages où ils déclarent leurs revenus même s'ils occupent un logement indépendant.

[Foyer fiscal](#)

[Nombre de personnes du ménage fiscal](#)

[Unité de consommation](#)

[Revenu disponible](#)

[Part des ménages fiscaux imposés](#)

[Taux de pauvreté](#)

[Médiane](#)

[Déciles](#)

[Rapport interdécile des revenus](#)

Sources

Les statistiques présentées sont issues du Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) de 2014.

Les données issues de ce fichier proviennent du rapprochement :

- des données fiscales (déclarations de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) fournies à l'Insee par la Direction générale des finances publiques
- et des données sur les prestations sociales émanant des principaux organismes gestionnaires de ces prestations : Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV), Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Ces données permettent de reconstituer un revenu déclaré (avant impôt) et un revenu disponible (après impôt et y compris prestations sociales et revenus financiers non déclarés) avec une estimation plus précise des prestations réellement perçues à tous les niveaux locaux : infra-communaux, communaux et supra-communaux.

A partir des données 2012, le dispositif FiLoSoFi remplace les anciens dispositifs Revenus fiscaux localisés (RFL) et Revenus disponibles localisés (RDL).

Au niveau national, l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux (ERFS) reste la source de référence pour les indicateurs d'inégalité des niveaux de vie et de pauvreté.

Pour en savoir plus

[Les différences entre le fichier localisé social et fiscal \(FiLoSoFi\) et les anciens dispositifs Revenus fiscaux localisés \(RFL\) et Revenus disponibles localisés \(RDL\)](#)

FiLoSoFi, comme RFL et RDL, couvre le champ des ménages fiscaux, hors sans-abri, prisons, foyers et maisons de retraites. Désormais dans le dispositif FiLoSoFi, seuls les ménages ayant fait une déclaration de revenu pour l'année de revenu en cours sont conservés. Par ailleurs, les ménages faisant leur déclaration de revenu dans le département où se trouve leur résidence secondaire sont pris en compte, et localisés à l'adresse de leur déclaration d'impôt. Dans les anciens dispositifs RFL et RDL, les ménages ayant déclaré leurs revenus à l'adresse de leur résidence secondaire étaient exclus si leur résidence principale se trouvait dans un autre département et les ménages ayant fait une déclaration de revenu au cours des deux années précédentes étaient systématiquement conservés, qu'ils aient rempli ou non une déclaration de revenu pour l'année en cours.

De plus dans FiLoSoFi, les indicateurs portant sur les revenus déclarés sont calculés sur le champ des ménages dont le revenu déclaré est positif ou nul; dans l'ancien dispositif RFL, ces indicateurs

étaient diffusés sans restriction de champ. Les indicateurs portant sur les revenus disponibles sont calculés sur le champ des ménages dont le revenu disponible est positif ou nul ; dans l'ancien dispositif RDL, ces indicateurs étaient diffusés sur le champ des ménages dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Dans le dispositif FiLoSoFi, les prestations sont calculées à partir des fichiers sociaux de l'année pour les prestations relevant de la Caisse Centrale de la MSA (CCMSA) et à partir des fichiers sociaux du mois de décembre pour celles relevant de la CNAF et de la CNAV, portant sur la totalité de la population, alors qu'elles étaient dans RDL, imputées sur barème. Le non-recours est donc cerné plus précisément, ce qui permet une diffusion à tous les niveaux géographiques.

Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) - Année 2014

Variables

Mise en ligne le 29/09/2017 Géographie au 01/01/2015

©Insee Source(s) : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal.

VAR_ID	VAR_LIB	VAR_LIB_LONG
CODGEO	Code géographique	Code géographique
LIBGEO	Libellé géographique	Libellé géographique
NBMENFISC14	Nombre de ménages fiscaux	Nombre de ménages fiscaux
NBPERSMENFISC14	Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	Nombre de personnes dans les ménages fiscaux
MED14	Médiane du niveau vie (€)	Médiane du niveau de vie (€)
PIMP14	Part des ménages fiscaux imposés (%)	Part des ménages fiscaux imposés (%)
TP6014	Taux de pauvreté-Ensemble (%)	Taux de pauvreté-Ensemble (%)
TP60AGE114	Taux de pauvreté-moins de 30 ans (%)	Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans (%)
TP60AGE214	Taux de pauvreté-30 à 39 ans (%)	Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal a de 30 à 39 ans (%)
TP60AGE314	Taux de pauvreté-40 à 49 ans (%)	Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal a de 40 à 49 ans (%)
TP60AGE414	Taux de pauvreté-50 à 59 ans (%)	Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal a de 50 à 59 ans (%)
TP60AGE514	Taux de pauvreté-60 à 74 ans (%)	Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal a de 60 à 74 ans (%)
TP60AGE614	Taux de pauvreté-75 ans ou plus (%)	Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal a 75 ans ou plus (%)
TP60TOL114	Taux de pauvreté-proprétaires (%)	Taux de pauvreté des ménages propriétaires de leur logement (%)
TP60TOL214	Taux de pauvreté-locataires (%)	Taux de pauvreté des ménages locataires de leur logement (%)
PRA14	Part des revenus d'activité (%)	Part des revenus d'activité (%)
PTSAC14	dont part des salaires, traitements ou chômage (%)	dont part des salaires, traitements ou chômage (%)
PBEN14	dont part des revenus d'activités non salariées (%)	dont part des revenus d'activités non salariées (%)
PPEN14	Part des pensions, retraites et rentes (%)	Part des pensions, retraites et rentes (%)
PPAT14	Part des revenus du patrimoine et autres revenus (%)	Part des revenus du patrimoine et des autres revenus (%)
PPSOC14	Part de l'ensemble des prestations sociales (%)	Part de l'ensemble des prestations sociales (%)
PPFAM14	dont part des prestations familiales (%)	dont part des prestations familiales (%)
PPMINI14	dont part des minima sociaux (%)	dont part des minima sociaux (%)
PPLOGT14	dont part des prestations logement (%)	dont part des prestations logement (%)
PIMPOT14	Part des impôts (%)	Part des impôts (%)
RD14	Rapport inter-décile 9e décile/1er decile	Rapport inter-décile 9e décile/1er decile
D114	1er décile du niveau de vie (€)	1er décile du niveau de vie (€)
D914	9e décile du niveau de vie (€)	9e décile du niveau de vie (€)